



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

Le Président Ndayishimiye a reçu en audience le Ministre de l'Intégration Régionale de la RDC



Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a reçu en audience Monsieur Floribert Anzuluni, le Ministre de l'Intégration Régionale de la République Démocratique du Congo, porteur d'un message spécial du Président congolais, Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le mercredi 15 juillet 2026 au palais présidentiel de Gitega.

A l'issue de cette audience, Monsieur Anzuluni a indiqué à la presse qu'il est porteur d'un message confidentiel de son Chef de l'Etat. Selon lui, ce message portait essentiellement sur le renforcement des relations bilatérales entre le Burundi et la République Démocratique du Congo ainsi que la situation sécuritaire qui prévaut à l'Est de ce pays. **(Le Renouveau)**

Dans cette Edition:

page

Le Président Ndayishimiye a reçu en audience le Ministre de l'Intégration Régionale de la RDC

1

Gitega: La Première Dame du Burundi assiste les personnes démunies

2

Le Premier Vice-Président du Sénat interpelle la population de la commune Mwaro à s'atteler aux travaux d'auto-développement

2

Vers un cadastre numérisé : le Gouvernement du Burundi procède au lancement officiel du Recensement des titulaires des propriétés et parcelles dans les centres urbains du Burundi, 2026

3

Diplomatie: Le Burundi et l'Afrique du Sud main dans la main pour célébrer le « Mandela Day » 2026

4

Ambassade du Burundi à Washington D.C., Etats-Unis: la diaspora burundaise et les amis du Burundi célèbrent les 64 ans d'indépendance

5

Table ronde de consultations sur la création d'une organisation internationale de l'eau

6

Gitega: La Première Dame du Burundi assiste les personnes démunies



Dans le cadre de la célébration de son jubilé d'or, atteint au mois de janvier dernier, la Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye, a procédé, le mercredi 15 juillet 2026, au palais présidentiel de Kibimba, commune et province de Gitega, à la remise d'une assistance composée de matelas et de pagnes à des personnes démunies composées notamment de celles à l'âge de retraite.

S'adressant à la presse, Son Excellence Angeline Ndayishimiye a déclaré que si la longévité est, avant tout, un don de Dieu, elle est également le fruit des bonnes actions accomplies tout au long de la vie. Elle a expliqué que les œuvres de solidarité qu'elle mène en faveur des personnes vulnérables s'inscrivent dans le cadre de la célébration de son jubilé d'or, marquant ses

50 ans. Bien qu'elle soit née au mois de janvier, elle a indiqué avoir consacré toute l'année 2026 à cette célébration, précisant que ces actions caritatives se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

Son Excellence Angeline Ndayishimiye a annoncé que d'autres personnes vulnérables recevront, prochainement, une assistance similaire, dans le cadre des activités prévues tout au long de cette année consacrée à la célébration de son jubilé d'or. Les bénéficiaires de cette assistance ont exprimé leur profonde gratitude à la Première Dame du Burundi pour ce geste de solidarité à leur égard. Elles ont salué l'attention particulière qu'elle leur a accordée en prenant en considération leurs conditions de vie difficiles, notamment l'absence de literie adéquate, avant de leur offrir des matelas destinés à améliorer leur bien-être. Elles ont indiqué que, jusqu'à présent, elles dormaient dans des conditions précaires, certaines étant des personnes vivant avec un handicap. Elles estiment que ce don leur permettra, désormais, de se reposer dans de meilleures conditions, ce qui contribuera également à l'amélioration de leur état de santé. En guise de reconnaissance, elles ont formulé des vœux de longue vie à la Première Dame du Burundi, souhaitant qu'elle poursuive ses actions caritatives en faveur des personnes vulnérables et des plus démunies. **(Le Renouveau)**

Le Premier Vice-Président du Sénat interpelle la population de la commune Mwaro à s'atteler aux travaux d'auto-développement



Pendant ces vacances parlementaires du mois de juillet 2026, le Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Génomère Ngendanganya, en compagnie d'autres parlementaires élus dans la circonscription de Gitega, s'est associée, le mercredi 15 juillet 2026, à la population de la zone Muyebe, en commune Mwaro,

dans les travaux consistant à l'aménagement d'une pépinière de différents arbres fruitiers dont l'avocatier, sur la colline Nyakibari.

Au terme de ces travaux, Honorable Génomère Ngendanganya a interpellé la population de cette localité à s'atteler aux travaux d'auto-développement pour cheminer vers le développement durable et la Vision nationale du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ». Elle l'a également appelée à la protection et l'assainissement des infrastructures ainsi que les voiries de la région pour faciliter la circulation des biens et des personnes. Elle l'a également exhortée à revaloriser les compostières pour avoir de la fumure organique à utiliser dans les champs en attendant que les fertilisants organo-minéraux soient disponibles.

Aux jeunes en vacances, le Premier Vice-Président du

Sénat les a invités à profiter de ces vacances pour participer aux activités de développement du pays, notamment la fabrication des briques pour la construction des infrastructures sociales et la plantation

d'arbres pour protéger l'environnement. Elle les a interpellés à planter des avocats chez eux dans le but de préparer leur avenir radieux. **(Sénat)**

Vers un cadastre numérisé : le Gouvernement du Burundi procède au lancement officiel du Recensement des titulaires des propriétés et parcelles dans les centres urbains du Burundi, 2026



Le Premier Ministre Burundais, Monsieur Nestor Ntahontuye a rehaussé de sa présence, le mardi 14 juillet 2026, le lancement officiel du recensement des titulaires des propriétés et parcelles dans les centres urbains du Burundi, édition 2026 par l'Institut National de la Statistique du Burundi. Le Recensement sera effectué dans six communes à savoir, Ntahangwa, Mukaza, Mugere, Gitega, Ngozi et Rumonge. Il a signalé que ce recensement fournira un registre moderne, fiable et numérisé de toutes les propriétés foncières. Il permettra, non seulement de protéger légalement les biens immobiliers contre toute tentative de spoliation, mais aussi de donner à l'Etat, les moyens de mieux planifier les infrastructures.

Monsieur Ntahontuye a indiqué que ce recensement constitue la première phase d'une vaste campagne nationale. Le Gouvernement du Burundi démarre avec la collecte des données auprès de ceux qui ont des propriétés et parcelles dans les six communes ciblées et va s'étendre progressivement sur tout le territoire national. Il a signalé que des équipes d'agents recenseurs recrutés et formés par l'Institut national de la statistique du Burundi en collaboration avec la direction des titres fonciers et du cadastre national ont sillonné les quartiers de ces six communes pour recueillir les informations auprès de tous les propriétaires, en toute confidentialité et sécurité.

Selon le Premier Ministre Burundais, cette rencontre visait à lancer, formellement, les opérations de recensement, mais aussi à préciser les rôles et les responsabilités de chacun pour garantir sa réussite. Selon lui, le but ultime est de bâtir un registre moderne, fiable, et numérisé de toutes les propriétés foncières permettant, non seulement de protéger légalement les biens immobiliers contre toute tentative de spoliation, mais aussi de donner à l'Etat, les moyens de mieux planifier les infrastructures comme les routes, l'aménagement des quartiers pour les fournitures de l'eau, de l'électricité et autres services sociaux de base pour les populations urbaines et rurales. Le recensement des détenteurs de propriétés et parcelles dans les centres urbains du Burundi vise globalement à mettre en place une base de données exhaustive et fiable des titulaires de propriétés et de parcelles situées dans les principales agglomérations urbaines du Burundi. Il a souligné que l'objectif de ce recensement était d'améliorer la planification urbaine et la gouvernance foncière à travers la délivrance des titres de propriétés numérisées à tous les propriétaires.

Monsieur Ntahontuye a signalé que la Vision nationale du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 », exige une maîtrise des espaces. La sécurisation foncière est un pilier fondamental pour garantir la paix sociale et la sécurité alimentaire. Elle permettra aussi d'éviter les conflits fonciers très fréquents devant les cours et tribunaux du Burundi, et de stimuler les investissements nationaux et étrangers en résolvant les problèmes de lenteur administrative, d'opacité et de fraude. Il a demandé aux Gouverneurs de provinces, aux administrateurs communaux, aux chefs de zones, de collines et de quartiers, en tant que représentants de l'Etat, de jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation et l'encadrement. Le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique et Président du comité de pilotage de ce recensement Dr. Alain Ndikumana a indiqué que le Burundi avance dans la mise en œuvre de sa Vision « pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. » Cela nécessite une meilleure

maîtrise de l'espace et du territoire, afin que le développement des villes réponde aux besoins de la population et respecte les orientations nationales en matière d'aménagement du territoire. Il a précisé que ce recensement fournira une base d'informations utiles pour mieux orienter les réformes et améliorer la coordination entre les

institutions compétentes. Selon lui, les données collectées contribueront à la préparation des politiques d'aménagement, à la planification des infrastructures, à la gestion des services urbains et à la modernisation progressive de l'information existante. **(Le Renouveau)**

Diplomatie: Le Burundi et l'Afrique du Sud main dans la main pour célébrer le « Mandela Day » 2026



Bujumbura, le mercredi 15 juillet 2026, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Sophonie Nitunga, a reçu en audience une délégation diplomatique conduite par l'Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud au Burundi, Son Excellence Monsieur Mbulelo Shadrack BUNGANE.

Cette visite de travail a été l'occasion pour les deux autorités de saluer l'excellence des relations d'amitié qui unissent leurs nations, tout en réaffirmant leur volonté commune d'en consolider les fondations.

Le principal point à l'ordre du jour de cette rencontre concernait les préparatifs de la Journée internationale Nelson Mandela, communément appelée Mandela Day, prévue le 25 juillet 2026.

L'Ambassadeur Mbulelo Shadrack BUNGANE a exposé la genèse et la philosophie profonde de cette initiative globale. Conçu pour perpétuer la mémoire et l'œuvre de l'ancien Président sud-africain, cet événement vise à inspirer les jeunes générations. Il s'agit de leur transmettre les valeurs de courage, d'activisme et de dévouement portées par cette icône mondiale qui a consacré sa vie à la lutte contre l'injustice, les inégalités et l'apartheid.

Pour cette édition 2026, l'ambassade sud-africaine, en partenariat avec le système des Nations Unies, prévoit de traduire ces valeurs en actions concrètes sur le sol burundais :

- Soutien à l'éducation : Une distribution de bancs-pupitres sera organisée au profit des écoles de la commune urbaine de Ntchangwa.
- Protection de l'environnement : Des travaux communautaires citoyens seront menés pour procéder au nettoyage et à l'enlèvement des déchets plastiques sur les rives du Lac Tanganyika.

Se félicitant du succès des éditions précédentes, le diplomate sud-africain a sollicité l'appui institutionnel et la coordination du Ministère des Affaires étrangères burundais pour donner une envergure encore plus grande à l'événement de cette année.

En réponse, le Secrétaire Permanent, Monsieur Sophonie Nitunga, a exprimé sa vive appréciation pour cette initiative et pour la mobilisation des différentes parties prenantes. Il a tenu à rappeler le lien indéfectible et historique qui unit le Burundi à la figure de Nelson Mandela : « Le Président Nelson Mandela fut un géant de l'histoire pour l'Afrique entière, mais il occupe une place particulièrement singulière dans le cœur des Burundais. Son rôle de facilitateur a été absolument majeur et salvateur dans le rétablissement de la paix et de la réconciliation lors des crises successives qu'a traversées notre pays. »

Monsieur Nitunga a conclu l'entretien en assurant son hôte de la pleine et entière disponibilité des services de l'État burundais à collaborer étroitement avec l'Ambassade d'Afrique du Sud et ses partenaires, garantissant ainsi le succès retentissant des activités du 25 juillet prochain. **(MAEIRDC)**

Ambassade du Burundi à Washington D.C., Etats-Unis: la diaspora burundaise et les amis du Burundi célèbrent les 64 ans d'indépendance



Le samedi 11 juillet 2026, l'Ambassade du Burundi, aux Etats-Unis d'Amérique, a organisé une cérémonie mémorable à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de l'Indépendance de la République du Burundi.

Des Ambassadeurs représentant différents pays, des diplomates de plusieurs ambassades à Washington D.C., ainsi que d'éminents invités provenant de différents départements du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et des Représentants du monde des affaires ont pris part à cette grande célébration, organisée à la résidence de l'Ambassadeur aux Etats-Unis. Des invités de marque du Département d'Etat des États-Unis ont également honoré de leur présence cet événement mémorable. Des Burundais venus de différents États américains se sont également rassemblés en grand nombre pour célébrer le 64^e anniversaire de l'indépendance du Burundi. Des artistes et des interprètes burundais ont offert des prestations exceptionnelles et captivantes, mettant en valeur le riche patrimoine et la culture du Burundi, pour le plus grand plaisir des invités.

Ambassadeur Barege a prononcé un discours empreint d'émotion, dans lequel il a retracé l'histoire du Burundi et présenté le travail qu'il accomplit actuellement à travers la Mission du Burundi, en partenariat avec diverses parties prenantes aux États-Unis, pour le développement et le progrès du Burundi. Il a également évoqué l'avenir du Burundi ainsi que ses relations bilatérales avec les États-Unis d'Amérique. Il a demandé le Gouvernement des États-Unis d'apporter le soutien nécessaire à la région et de contribuer à promouvoir une véritable coopération politique et économique entre les

trois Gouvernements, offrant ainsi des retombées diplomatiques et économiques conformes aux intérêts nationaux des États-Unis.

Il a poursuivi réitérant l'engagement de l'Ambassade à renforcer activement ses partenariats avec plusieurs institutions basées aux États-Unis afin de favoriser le développement du Burundi dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, l'agriculture et bien d'autres. Il réaffirmé des progrès significatifs déjà réalisés grâce à ces collaborations notamment les précieux partenaires FHI360, JHPIEGO, Action Against Hunger, PATH, Care.org et bien d'autres.



Ambassadeur Barege a conclu son intervention en remerciant tous les distingués invités, les membres de la diaspora burundaise ainsi que tous les amis du Burundi qui ont participé à cette magnifique cérémonie.

Madame Sarah Troutman, Secrétaire adjointe déléguée au Bureau des affaires africaines du Département d'Etat des États-Unis, était l'oratrice principale de l'événement. Elle a prononcé un message inspirant de soutien, de solidarité et de coopération. En célébrant avec honneur le 64^e anniversaire de l'indépendance du Burundi, c'est une bonne occasion de rendre hommage à la nation burundaise pour sa résilience, son espérance et les promesses de son avenir.

Son Excellence Ambassadeur du Burundi à Washington D.C. a réitéré son engagement à continuer à célébrer les liens durables entre le Burundi et les États-Unis, illustrés par la présence d'invités venus de différents États américains pour prendre part à cette grande célébration. **(Ambassade du Burundi à Washington, D.C)**

Table ronde de consultations sur la création d'une organisation internationale de l'eau



Le mercredi 15 juillet 2026, l'Ambassadeur de la République du Burundi au Kenya Son Excellence Evelyne HABONIMANA a pris part à une table ronde de consultations sur la création d'une organisation internationale de l'eau, organisée par le Kazakhstan dans les enceintes des Nations Unies à Nairobi.

Se référant à la déclaration de l'Union Africaine faisant

de 2026, l'Année de l'accès durable à l'eau et à des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063, Madame l'Ambassadeur Evelyne a souligné que l'agenda 2063, ne peut se concrétiser sans une infrastructure de l'eau fiable, équitable et durable. Une architecture de l'eau renforcée des Nations Unies permettrait de débloquer les financements, les transferts de technologies et la coopération entre les Etats. Elle a précisé que toute nouvelle organisation internationale de l'eau doit compléter et renforcer les mécanismes existants, notamment la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau et la Convention de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) sur l'eau et doit respecter la souveraineté nationale et le principe d'une utilisation équitable et raisonnable des ressources en eau partagées. Elle doit aussi garantir une représentation équitable, en accordant une voix forte aux pays confrontés aux problèmes d'eau, aux petits États insulaires en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en développement. (Ambassade du Burundi à Nairobi)

Burunga / Célébration de la Journée internationale de l'environnement et la 16e Edition de la Journée Africaine des frontières : la population invitée à protéger les eaux transfrontalières



Sous le thème « Tous pour le climat : prenons soin des eaux transfrontalières », les cérémonies marquant la célébration de la Journée Mondiale de l'environnement et la 16e Edition de la Journée Africaine des frontières se sont déroulées, le jeudi 16 juillet 2026 sur la colline Gihofi en commune Rutana de la province de Burunga au bord de la rivière Maragarazi marquant la frontière entre le Burundi et la Tanzanie.

Dans son discours de circonstance, Madame Calinie Mbarushimana, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a fait savoir que le Burundi, en tant que pays entouré de rivières et lacs sur ses frontières, ces eaux frontalières devraient être protégées pour la protection des frontières. Aussi, elles devraient être considérées comme richesses et être exploitées en conséquence car, le Burundi est classé parmi les premiers pays avec une grande quantité d'eau douce. Elle a ainsi appelé tout un chacun, à prendre en main la protection de l'environnement et en faire bon usage étant donné que l'eau est un don précieux pour le pays.

Dans son mot d'accueil, le Gouverneur de la province de Burunga Monsieur Parfait Mboninyibuka a d'abord remercié les partenaires au développement et surtout le Gouvernement, pour le choix de cette province car, cette dernière est une province qui se heurte souvent aux catastrophes naturelles pouvant causer des problèmes liés à la délimitation des frontières.

Il a, à cet effet, exhorté la population environnante de la rivière Maragarazi, de bien protéger cette rivière en plantant des bambous sur ses rives, afin d'éviter les glisse-

ments de terrain pouvant causer des problèmes sur les frontières avec la Tanzanie. Ces cérémonies ont été rehaussées par la présence de plusieurs Hautes personnalités comme les députés élus en province de Burunga, les Représentants de

différents partenaires au développement dont la déléguée du Système des Nations Unies et la Représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burundi. **(Le Renouveau)**

La maison Iratabara reçoit une assistance en faveur des 107 orphelins



La représentation de la Province de Burunga, en collaboration avec l'Association Merankabandi, la Croix-Rouge du Burundi et l'Eglise Anglicane, a remis, le mardi 14 juillet 2026, une assistance à la maison Iratabara, un centre d'accueil des orphelins situé en commune Rutana, qui prend en charge 107 enfants. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la poursuite des actions organisées à l'occasion du mois de l'Enfant Africain.

La Conseillère du Gouverneur de la province de Burunga chargée des Affaires Sociales et de la Culture, Madame Virginie Ndikumana, a indiqué que cette assistance vise à promouvoir la solidarité et le soutien en faveur des enfants privés de protection parentale. Elle a rappelé que la célébration nationale du mois de l'Enfant Africain a eu lieu le 30 juin 2026 et que la province de Burunga a choisi de prolonger cette célébration à travers des actions concrètes destinées aux enfants vivant dans des situations de vulnérabilité. Madame Ndikumana a précisé que ces activités ont débuté dans la commune Rumonge, où une assistance a été apportée aux enfants vivant avec leurs mères en milieu carcéral, avant de se clôturer en commune Rutana par un appui à la maison Iratabara. Elle a lancé un appel aux personnes de bonne volonté de continuer à soutenir ce centre pour lui permettre d'assurer une meilleure prise en

charge de ces enfants et de les préparer à un avenir meilleur.

L'Administrateur de la commune Rutana, Monsieur Gordien Ntakirutimana, a remercié les autorités provinciales ainsi que les partenaires pour ce geste de solidarité. Il a souligné que la protection et l'encadrement des orphelins constituent une responsabilité de toute la communauté. Il a invité les partenaires, les organisations et les bienfaiteurs à unir leurs efforts afin de permettre à la maison Iratabara de poursuivre convenablement sa mission.

Pour sa part, le Responsable de la maison Iratabara, Monsieur Désiré Ndagijimana, a exprimé sa profonde gratitude pour cette assistance, précisant qu'elle intervient à un moment où le centre fait face à de nombreux besoins liés à la prise en charge des cent sept (107) enfants qu'il a accueillis. Il a indiqué que ce don contribuera à améliorer leurs conditions de vie quotidienne, tout en lançant un appel aux bienfaiteurs leur soutien afin de répondre aux autres besoins encore existants. L'Assistance était composée de vivres et non vivres de première nécessité, notamment : du riz, des haricots, du maïs, de la farine de maïs, des seaux, des bassins, des couvertures et des savons. **(ABP)**

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi